

RAPPORTS.

I.—M. LABERGE, J.-E., médecin de l'hôpital civique, donne un compte rendu complet de l'épidémie de variole qui a sévi sur Montréal l'an dernier, ainsi qu'une étude de la physiologie spéciale qu'a prise la maladie dans notre pays. Ayant pu suivre la plupart de ses malades depuis le premier jour de l'infection jusqu'à leur rétablissement complet, M. Laberge a pu étudier tous les caractères de cette maladie. Cette conférence s'est terminée par une étude sur la nature du virus vaccinal, suivie de considérations sur l'utilité du vaccin dans la prophylaxie de la variole.

Parmi les 44 personnes employées à l'hôpital civique qui ont été en contact journalier avec les malades, aucune n'a contracté la maladie.

Elles avaient toutes été revaccinées avant leur entrée à l'hôpital.

DISCUSSION

M. DEMERS qui a eu occasion de traiter un grand nombre de variolés durant l'épidémie de 1885 remarque que la maladie présentait alors des caractères beaucoup plus graves. Les lois d'hygiène pour empêcher la contagion étaient très mal observées, et il n'était pas rare de voir des enfants la figure encore couverte de croûtes jouer dans la rue avec leurs petits camarades. M. Demers demande si le vaccin peut avoir quelque influence sur la marche de la variole lorsqu'il a été employé tout-à-fait au début de la maladie chez un variolé.

M. DE COTRET a eu occasion, à la maternité, de vacciner toutes les femmes enceintes qui se présentaient, un, deux ou trois mois avant leur accouchement. Quelque temps après l'accouchement il a vacciné tous les bébés, et le vaccin a aussi bien pris sur les enfants que sur les mères. La maladie de la mère ne les avait pas immunisés.

M. LABERGE. " Il est assez difficile de fixer le temps pendant lequel les germes de la variole conservent leur virulence parce que la longueur de cette virulence dépend beaucoup des agents avec lesquels les germes viennent en con-